

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 juillet 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le quatre juillet, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Thierry LEBOUCHER, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS : Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Marie-Sergine BEZARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absent : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Robert LEBLANC

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 17 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

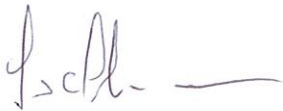
- 2025-63- FINANCES : Prolongation du Programme Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines PCC.

Le Plan Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines Petite Cités de Caractère de Jugon-les-Lacs a été validé par délibération en date du 8 juillet 2021 pour la période du mandat municipal.

Ce programme pluriannuel est la traduction opérationnelle du projet politique et patrimonial de la commune sur 3 à 6 années. Compte-tenu du calendrier électoral 2026, et afin que la nouvelle équipe municipale en place puisse renouveler ce programme, il est nécessaire de prolonger l'actuel PPMVP pour une durée de 18 mois jusqu'en septembre 2027.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de prolonger l'actuel PPMVP pour une durée de 18 mois jusqu'en septembre 2027.

Le secrétaire de séance, M. Robert LEBLANC



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

